

d'hygiène bien organisé en particulier dans une ville comme Montréal. Il fait une comparaison entre l'état sanitaire actuel de notre ville et celui qui existait, il y a cinquante ans c'est-à-dire lorsque la ville ne possédait pas encore de bureau d'hygiène.

Il se plaint cependant que ce bureau n'a pas encore toute l'influence et l'autorité auxquelles il a droit. "On ne nous consulte pas assez souvent" dit-il. Si on a fait beaucoup en ces dernières années pour l'hygiène publique, il reste encore beaucoup à faire, et pour arriver au but, il demande l'aide de la profession pour enseigner au peuple et surtout à l'enfance, les notions d'hygiène.

Cette communication semble avoir beaucoup intéresser l'assemblée. Aussi plusieurs membres se lèvent pour féliciter M. Laberge, en particulier MM. Bourgonin, LeSage, Malouf, Marien et Boucher.

Enfin à la suggestion de M. le Président, il est résolu à l'unanimité que le secrétaire soit chargé de faire publier dans tous les journaux quotidiens l'intéressant travail de M. Laberge. A la suggestion du Dr Hervieux, il est ensuite résolu de demander au bureau d'hygiène de faire parvenir à tous les médecins un livret pour les déclarations de naissances et des maladies contagieuses.

3^e Adénopathies cervicales, leurs causes et leur traitement.

M. B. G. BOURGEOIS nous donne ensuite un excellent travail sur les adénopathies cervicales. (voir plus haut)

Après avoir rappelé brièvement l'anatomie générale et la physiologie du système lymphatique il aborde la question de l'étiologie dans les adénopathies. Il dit en substance que si les adénopathies secondaires sont relativement faciles à diagnostiquer, il n'en est pas toujours ainsi des adénopathies primitives. Il faut alors recourir à l'examen histologique.

Quant au traitement, il rappelle que le traitement médical ne doit pas être laissé tout à fait de côté en particulier dans l'adénopathie tuberculeuse; mais que cependant le traitement chirurgical donne de bons résultats si on s'en rapporte aux statistiques.

Il cite les résultats merveilleux obtenus par le docteur Calot de Berck-sur-mer. Dans les adénopathies tuberculeuses, grâce aux infections de naphthol camphré.